

## ANNEXES à l'arrêté n° 449 CM du 26 mars 2021

**Annexe 2 - Demande d'exonération de quarantaine concernant l'ensemble de l'équipage et des passagers d'un navire arrivant en stationnement ou au mouillage sur l'île de Tahiti, après une durée ininterrompue en mer comprise entre 11 et 42 jours.**

Je soussigné(e),	<u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> <u>Date de naissance :</u> <u>Fonction :</u> <u>Téléphone :</u> <u>Courriel :</u>		
Identité du navire :	<u>Nom :</u> <u>Immatriculation :</u> <u>N°MMSI :</u>		
Equipage composé de :	Nom	Prénoms	Date de naissance
<i>(Nom, prénoms et date de naissance de tous les membres d'équipage)</i>			
Transportant les passagers :	Nom	Prénoms	Date de naissance
<i>(Nom, prénoms et date de naissance de tous les passagers)</i>			

*Sollicite une exonération de quarantaine tel que prévu à l'article 7-1 de l'arrêté n° 525 CM modifié du 13 mai 2020 portant mesures d'entrée et de surveillance sanitaire des arrivants en Polynésie française dans le cadre de la lutte contre la covid-19, et apporte les éléments suivants :*

- Nom du dernier port touché (joindre la clearance) :
- Date d'escale au dernier port touché :
- Nombre de personnes composant l'équipage :
- Nombre de passagers :
- Date estimée d'arrivée à Tahiti :
- Nom et coordonnées du lieu de stationnement ou mouillage prévu à Tahiti :
- J'atteste avoir effectué les obligations prévues à l'article 6 de l'arrêté 525 CM susmentionné (Se faire recenser auprès des autorités de la Polynésie française et produire une déclaration maritime de santé conforme au règlement sanitaire international).
- Je m'engage à organiser et faire réaliser à l'arrivée à Tahiti, à ma charge et à bord, un test de dépistage de la covid-19 par RT PCR chez tous les membres d'équipage et passagers.